

Maîtrise en sciences infirmières (IPS soins de première ligne) - 2259

RESPONSABLES :

Johanne Toupin
819 762-0971

Mélanie Coupal
819 623-6214

SCOLARITÉ :

45 crédits, Deuxième cycle

GRADES :

Maître ès sciences

OBJECTIFS :

Le programme de maîtrise en sciences infirmières (profil IPS en soins de première ligne (IPSPL)) du réseau de l'Université du Québec a pour but de former des infirmières pouvant combiner l'exercice d'une pratique infirmière avancée avec l'exercice d'activités médicales visant la promotion, le maintien ou l'amélioration de la santé des personnes de tous âges.

La personne diplômée du programme de maîtrise en sciences infirmières (profil IPSPL) sera capable :

- de situer le rôle de l'infirmière en pratique avancée en s'appuyant sur une vision globale de la discipline des sciences infirmières;
- d'exercer un jugement clinique dans toutes situations de soins visant la promotion, le maintien ou le rétablissement de la santé des personnes;
- d'intégrer les résultats de recherches, et ce, dans un champ de spécialisation;
- d'exercer le rôle conféré par l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec;
- d'assumer un rôle de leader clinique, transformationnel et politique dans les établissements de santé, dans la communauté et dans la société et, ce faisant, de contribuer activement au développement de la discipline des sciences infirmières;
- de prescrire, d'ajuster et de renouveler les traitements pharmacologiques;
- de travailler en intra et en interdisciplinarité.

NOTE :

Afin de répondre aux exigences conjointes de l'OIIQ et du CMQ menant au titre d'IPS en soins de première ligne, la candidate devra avoir complété à la fois un programme de DESS de 30 crédits en sciences infirmières – Profil IPSPL et un programme de maîtrise de 45 crédits en sciences infirmières – Profil IPSPL. La réussite du DESS constituera une condition d'admission à la maîtrise en sciences infirmières profil « soins de première ligne ».

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Avoir terminé le DESS en sciences infirmières profil IPSPL de l'UQAT ou d'un autre établissement universitaire québécois avec l'obtention d'une moyenne d'au moins 3,0 (sur 4,3).

Toute personne candidate ayant terminé le DESS en sciences infirmières profil IPSPL d'une autre université québécoise doit également démontrer qu'elle respecte les conditions d'admission suivantes :

Être infirmière ou infirmier, détenir un permis de l'OIIQ, être inscrite ou inscrit comme membre active ou actif au tableau de l'OIIQ et en faire la preuve.

Détenir un baccalauréat en sciences infirmières obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3).

Posséder des connaissances récentes de niveau 1er cycle universitaire en fondements de la discipline infirmière, méthodes de recherche et statistiques.

Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

Avoir complété 3360 heures de pratique clinique en soins infirmiers, dont 1680 heures auprès de la clientèle visée par la spécialité.

Avoir obtenu une moyenne suffisante sur la grille de sélection du comité d'admission.

MODALITÉS DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les personnes candidates qui ont terminé le programme de DESS en sciences infirmières profil IPSPL de l'UQAT sont admises en priorité à la maîtrise, si elles respectent les conditions d'admission du programme.

La personne candidate provenant d'une autre université devra effectuer une entrevue de sélection devant le comité d'admission. De plus, une analyse du dossier académique devra être effectuée afin de vérifier la concordance des plans de formation du DESS suivi et de celui de l'UQAT afin de déterminer si des cours supplémentaires devront être suivis par la personne candidate.

PLAN DE FORMATION :

infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne

Session 1

MSI6043	Santé familiale et pratique infirmière avancée (3 cr.)
MSI6124	Aspects éthiques et légaux de la pratique infirmière avancée (3 cr.)
MSI6403	Évaluation clinique avancée III (1 cr.)
SPL6012	Pratique infirmière avancée en première ligne IV (2 cr.)
SPL6023	Pratique infirmière avancée en première ligne V (3 cr.)

Session 2

MSI6031	Approche à la diversité en pratique infirmière avancée (1 cr.) *
MSI7006	Pratique infirmière avancée auprès des personnes âgées (3 cr.)
SPL6014	Pratique infirmière avancée en première ligne VI (4 cr.)

Session 3

MSI5020	Activité d'intégration théorique et pratique pré-stage (2 cr.)
MSI5021	Stage de consolidation en soins de première ligne (21 cr.)
MSI6404	Évaluation clinique avancée IV (2 cr.)

Session 4

Le stage MSI5021 Stage de consolidation en soins de première ligne (21 cr.), débuté à la session 3 se poursuit sur l'ensemble de la session 4.

* : Disponible à distance

NOTES :

Imprimer ou enregistrer la confirmation du droit d'exercice via www.oiiq.org/droitexercice et l'acheminer par courriel à l'adresse courriel : registraire@uqat.ca